# CHICONI FM-TV

# Revue N°029 Presse





LE PRÉFET DE MAYOTTE DEMANDE LA LEVÉE IMMÉDIATE DES BARRAGES SUITE AU DÉMARRAGE DU DÉMANTÈLEMENT DU CAMP DE MIGRANTS!



# LEPOINT DE SETEL 0639.65.43.04 RUPTURE ANNONCE?









#On arrive

COMMUNI



La redaction de Chiconi FM vous propose chaque semaine un numero de la revue specifique a son environnement. Cette rubrique est rediffusee sur Chiconi FM ; Radio / TV / Net. Pour plus d'informations contactez nous au 0639 654304 ou direction@chiconifm.fr

WWW.CHICONIFM.FR







# L'ÉLU SOULIGNE L'ABANDON DE L'ÉTAT





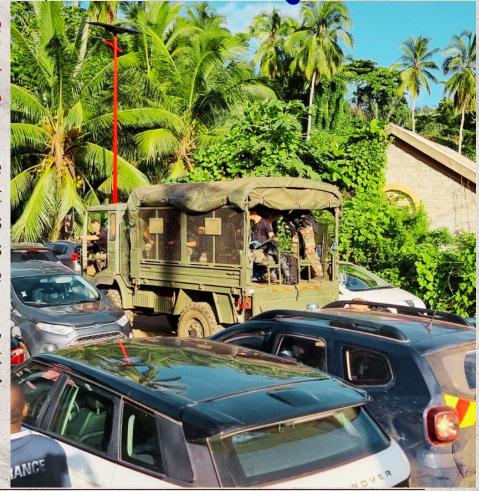
MAYOTTE SOCIAL POLITIQUE

[ « Le préfet de Mayotte demande la levée barrages suite immédiate des démarrage du démantèlement du camp de migrants. »]

Le Préfet appelle avec gravité et solennité à la levée immédiate des barrages et blocages, fort des engagements et réalisations déjà débutées, fort du sens des responsabilités de chacun, fort de la volonté de la grande majorité des Mahorais qui se souviennent des conséquences de 2018 et ne veulent absolument pas les revivre.

Le Préfet de Mayotte en appelle au sens des responsabilités, au courage de tout un chacun, à la majorité silencieuse, aux élus locaux, à la société civile : ne faisons pas régresser Mayotte!

Ne laissons pas tous nos efforts collectifs partir en lambeaux. La Rédaction./



C'est ainsi qu'après intervention de l'Etat, qui a

commencé une partie du démantèlement, en

coordination avec la Mairie, qui a mis à

disposition des bennes pour l'enlèvement de

détritus, que le Conseil départemental a renforcé

la surveillance du lieu et engagé des travaux

(installation de grilles et de blocs). Par son action,

il s'agit pour l'institution de restreindre l'entrée

des personnes, à un seul point, de même que

celle des véhicules sur le stade. Le but est de

mieux en contrôler les accès et de prévenir le

transport de matériaux destinés à la construction

La sécurité autour du stade est, par ailleurs,

consolidée par la présence constante d'agents

dédiés, qui en assurent un contrôle rigoureux,

jour et nuit. Des mesures complémentaires ont

été également prises avec l'intégration de

maîtres-chiens, déployés en soirée et la nuit, en

collaboration étroite avec la gendarmerie et la

police municipale. Lors qe son communiqué de

presse le Préfet de Mayotte annonce le délai de

deux mois pour le démentellement complet des

camps des immigrés du stade de Kavani.

### E DEMANTELEMENT DU CAMP DU STADE DE CAVA SE FERA PROGRESS

L'ensemble des réapprovisionnements

carburant, biens de consommation

supermarchés, distributeurs de billets,...)

est à l'œuvre. La vie économique, sociale,

courante dans les supérettes

matériel

médical,

(médicaments,



continuité communication effectuée le vendredi 26 janvier après-midi par M. le préfet Mayotte, délégué Gouvernement, qui a appelé avec gravité et solennité les différents groupes à lever sans délai les barrages érigés sur les différents axes routiers du département, les forces de sécurité intérieure ont dès 6h ce matin procédé à la levée de ceux-ci. disponible ici:

https://www.youtube.com/watch? v=RHxxuUf8S-o

Ainsi, la RN 1 qui dessert le nord de Koungou à Mtsamboro, la CD 2 qui dessert le centre de Mamoudzou à Combani, la CD 5 de Sada à Chirongui et les RN 2 et RN 3 qui desservent le sud de Mamoudzou à Mzouazia, sont désormais libérées. Ces opérations, qui continueront en tant que de de la force.

La redaction de Chiconi FM vous propose chaque semaine un numero de la revue specifique a son environnement. Cette rubrique est rediffusee sur Chiconi FM ; Radio / TV / Net. Pour plus d'informations contactez nous au 0639 654304 ou direction@chiconifm.fr

locale reprend son cours. Aucun blocage ne sera toléré. préfet et le procureur de République suivent la situation en temps Les services de l'État seront présents autant que nécessaire pour que tous les réapprovisionnements et les accès aux soins et aux services puissent se faire sereinement, dans le cadre du

respect des lois de la République. De son coté, le Conseil départemental qu'une action commune, concertée avec les services de l'Etat et ceux de la Mairie de Mamoudzou, a été engagée depuis le 25 janvier, en vue de procéder au démantèlement progressif du camp de migrants au stade de Cavani, puis à la sécurisation du site occupé.

Le CD s'engage pleinement à participer à la coordination de ces actions, aux côtés des autorités compétentes (Mairie de Mamoudzou et services de l'Etat), pour besoin, se sont déroulées sans emploi garantir le succès de l'opération entamée, dans le respect des droits fondamentaux et dans celui de la dignité des personnes concernées.

**PRÉFET** 

DE MAYOTTE DE LA CULTURE

La rédaction./

d'habitats illicites.



WWW.CHICONIFM.FR

#### LA RUPTURE ENTRE MAYOTTE ET LA FRANCE EST-ELLE EN VUE?



[ En date du 26 janvier 2024, à travers une édition Mayotte sans Filtre et sans Fin, Chiconi FM-TV, en correspondance avec Monsieur Soula Said-Souffou. ]

La rupture entre Mayotte et la France est-elle en vue ? " L'élu départemental du canton de Sada, Chirongui manifeste l'abandon de l'état face à ce sujet épineux de l'immigration clandestine à Mayotte. Les Mahorais sont toujours en attentes des décisions fermes et des costauds de la part des autorités étatiques. "

" Ce sont les consignes officielles du gouvernement qui sont en cause. Et les Mahorais veulent que cela change, sinon nous allons avoir une rupture inacceptable ici entre les Mahorais et la France, entre Mayotte et l'Etat, entre Mayotte et la République et ce n'est pas le projet de 95.2% des Mahorais qui sont qui ont dit oui à la République, oui à la départementalisation. "

Doit-on remettre en cause la départementalisation Mayotte ? "Dans la crise que nous avons ici, les élus ne sont pas en cause. C'est la responsabilité de l'État. Nous avons un problème de frontière, nous mettent pas en cause les élus là-dessus. Nous faisons des réflexions, des propositions constamment sur ce sujet que l'État ne prend pas son compte." Qu'est-ce que le rôle d'un élu à part être le porte-parole de la population? Rétorque l'élus départemental : C'est le ressenti de notre population qui ne demande qu'une chose, que l'État dans lequel nous vivons arrête de montrer une protection excessive à l'endroit de ceux qui enfreignent une loi, y arrivent de façon clandestine chez nous et qui agressent les Mahorais. Un changement radical, un changement profond dans la façon de faire fonctionner cette République doit être en vue. Les limites à ne pas franchir sont double.

- On ne vient pas ouvrir un débat institutionnel pour masquer les insuffisances de l'État.
- · La deuxième limite que nous ne voulons pas franchir, l'explosion incontrôlée de l'immigration c'est clandestine d'où qu'elle vienne. Mayotte n'a pas n'a pas d'infrastructure pour accueillir et je le dis et je le répète ici.



#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

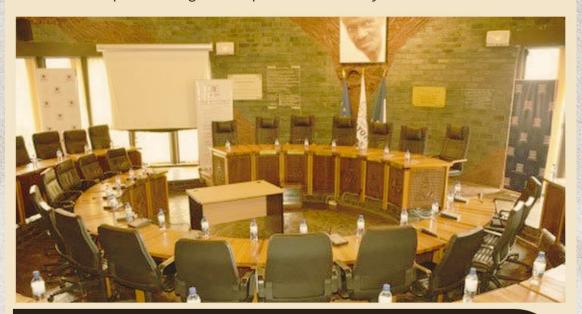
Urgence sécuritaire et migratoire

Le 27 janvier 2024

Soula Said-Souffou, Conseiller départemental de Sada-Chirongui, constate que le département est toujours soumis à de très fortes tensions malgré les annonces du délégué du gouvernement à Mayotte.

Il propose à l'ensemble des élus et des forces vives de se réunir en urgence au Conseil départemental, en format congrès, pour discuter de la situation sécuritaire et migratoire et dégager des positions communes.

Enfin, il invite le gouvernement à engager, dans les prochains jours, un dialogue constructif avec les élus de Mayotte pour trouver ensemble des solutions pérennes face à la crise migratoire et sécuritaire qui submerge le Département de Mayotte.



Email : soula.said-souffou@cg976.fr Instagram : soula\_saidsouffou www.facebook.com/soula.saidsouffou



Ce qui est en cause ici c'est le fonctionnement des de notre démocratie. "Moi je le dis tant que l'État jouera à ce jeu de la division qui consiste à ne pas prendre au sérieux les élus de Mayotte, à ne pas écouter les Mahorais l'État aura en face de lui le chaos." Une édition que vous pourrez suivre à travers https://youtu.be/v4ffUNUsBvo " La <u>#loi #Mayotte</u> semble aussi un échec ?"

Le fameux Conio-Moja a disparu Monsieur Soula Said-Souffou! "Nous population de base on est plus au courant de quoi que ce soit. Cette loi Mayotte est remise un doute. La population n'est pas au courant aujourd'hui."

" Nous avons mis un agenda de travail ensemble : je dis nous, le département et l'ensemble des élus et il est question que nous puissions nous regrouper prochainement dans le cadre d'un dispositif qu'on appelle le #congrès de Mayotte. L'ensemble des élus, des forces vives ici pour que l'on puisse discuter de ce texte. Moi je viens de vous exprimer ma position tant que les revendications légitimes des Mahorais sont dans ce texte, ma position est négative. Moi je ne peux pas appeler à voter un texte qui ira contre la volonté des Mahorais." La rédaction./





## LA PREFECTURE ANNONCE LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ **ÉCONOMIQUE ET SOCIALE A TRAVERS** UN COMMUNIQUE DE PRESSE CE DIMANCHE 28 JANVIER 2024.



# Communiqué



## [Reprise de l'activité économique et sociale]

Trois barrages ont été levés ce jour. Ils le seront autant que nécessaire.

Des blocages accompagnés d'affrontements avec des délinquants ont eu lieu hier soir sur le secteur de Bandraboua et ont été maîtrisés par les forces de l'ordre et la circulation rétablie.

La vie reprend son cours.

Toutes les stations-service de carburants ont été réapprovisionnées, la station-service de Chirongui a été rouverte.

Les pharmacies et les centres médicaux de références ont pu être réapprovisionnées en médicaments, le centre de dialyse a pu obtenir du matériel médical vital pour son activité et surtout pour la vie de nos concitoyens.

Les magasins et supermarchés ont pu être réapprovisionnés sans difficulté.

Dès la levée des barrages hier, les agriculteurs ont pu reprendre leur activité et cultiver le fruit de leur dur labeur : des fruits et légumes, des œufs, du lait caillé ont pu être acheminés vers la distribution et les magasins de producteurs. Les livraisons agricoles continueront dès demain.

Les établissements scolaires seront rouverts le lundi 29 janvier de même que toute l'activité administrative, économique reprendra son cours.

Les services de l'État avec le concours des forces de sécurité intérieure mettent tout en œuvre pour que la vie locale retrouve son cours et qu'aucune entrave à la libre circulation des personnes ne puisse avoir lieu.

La liberté de manifester est précieuse, elle ne doit toutefois amener à paralyser l'île et tenir compte des engagements d'ores et déjà mis en œuvre et en cours de déploiement s'agissant du campement de Cavani.

Le préfet et le procureur rappellent que le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques (détritus, branchages, carcasse de véhicule,...) qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (135€ par infraction).

Enfin, le délit physique ou matériel d'entrave à la circulation peut être retenu, avec une sanction pouvant aller jusqu'à 4500€ d'amende, 2 ans d'emprisonnement ainsi le retrait de 6 points sur le permis de conduire, voire sa suspension pendant une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans.



# LE CHOIX DE LA RÉDACTION

#### CONSTRUCTION D'UNE MADRASSAH ÎL MOU D-DINE MAYOTTE



[ Nous vous l'avions annoncé depuis l'année dernière, construction de la Madrassah înlmoudine est en cours. ]

Le samedi 13 janvier 2024 a eu lieu la construction de la dalle en béton pour renforcer le sol du lieu de culte a mobilisé.

association ÎL MOU D-DINE MIFTAHOU L-JANNAH a pour but de:

- · Enseigner la science de la religion et mettre remettre à niveau les études islamiques;
- Organiser les manifestations religieuses selon les événements;
- Assurer l'apprentissage l'alphabet et la lange arabe et écriture sous forme de soutien scolaire ;
- Créer un centre de référence pour les personnes convertis afin de leur initier aux bonnes pratiques de l'islam;
- Devenir un centre de référence pour guider les pèlerins à accomplir leur hadj;
- · Récolter des fonds à destination des nécessiteuses:
- Former les citoyennes de demain

JE PARTICIPE









On partage la cagnotte ©

Construction d'une MADRASSAH ÎL MOU D-DINE MIFTAHOU L-JANNAH MAYOTTE, faites vos dons.

#### https://www.onparticipe.fr/c/IhTQ5z2t

L'association MADRASSAH ÎL MOU D-DINE MIFTAHOU L-JANNAH s'est donnée comme défi d'ouvrir la Madrassah à Mayotte.

Ce projet de grande envergure ne pourra se réaliser sans votre soutien: par vos dons, par les publicités et le partage du lien de cette page par recherche de l'agrément de Allah. Que Allah vous bénisse aamin.

Ici, vous pouvez apporter votre contribution à la cagnotte en cliquant sur "Je Participe" :

- · Les participations sont libres,
- Le site est entièrement sécurisé.





#On arrive

#### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Pour cette semaine l'équipe de Karine-Banda-Karine vous propose une marche vers les Covid-19



[ Le Rassemblement National 976 a publié un communiqué de presse en annonçant : « Mayotte Paralysée » ]

A la question au gouvernement du Sénateur Said OMAR OILI, le 1er ministre Gabriel ATTAL n'a pas failli à son habitude de s'en prendre aux Mahorais.

Le Rassemblement National rappelle juste que M. le 1er ministre lors de son passage à la Réunion en tant que ministre de l'éducation n'a pas hésité à traiter les Mahorais d'immigrés oubliant que Mayotte fait partie de la République. Aujourd'hui, il prend l'engagement de punir sévèrement 11 Mahorais qui se sont défendus contre ces barbares qui nous agressent, nous molestent, nous tuent tous les jours.

Récemment un élu a été bien molesté par des migrants Africains, les Mahorais n'ont pas entendu ne serait-ce qu'un petit mot de soutien venant du gouvernement. Par contre, condamnez des Mahorais que vous considérez comme des immigrés, vous n'attendez même pas une décision de justice.

Aujourd'hui, le site compte plus de 700 migrants et vous annoncez que 40 départs, autant vous dire que c'est une goutte dans l'océan.

M. le 1er Ministre, le Rassemblement National vous informe que les Mahorais n'en veulent pas de ces immigrés et ne doivent pas rester sur notre territoire, et c'est à ça que vous devez donner une réponse avec un échéancier pas pour les délocaliser juste du site de Cavani.

Souligne le Délégué Départemental RASSEMBLEMENT NATIONAL 976, Saidali BOINA HAMISSI./

#### [L'association Chiconi FM vous propose ses services]

- Location de sonorisation au 0639 654304;
- Location de podiums, chaises: 0639 617017;
- Captation pour votre campagne de presse : 0639654304





Agence Web et Communication Digitale Création Site Web Responsive et Administatrable

www.web-mayotte.com

NOS PARTENAIRES



